CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E30498** **VALABLE JUSQU'AU** **07/02/2027**

ÉDITÉ LE 12/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 24/11/1990

Raison sociale : AURIAU FREDERIC

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 31/12/2015

Capital : 100 000

13 RUE TUILERIE
41100 SAINT-OUEN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BLOIS CEDEX 1990B00349

Siret : 380 355 842 00044

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 6110841

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000004036151304

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000004036151304

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Téléphone : 02 54 77 03 00 **Fax :** 02 54 72 23 36

Portable : 06 10 14 91 39

Responsabilité légale :
AURIAU FREDERIC GÉRANT

Site Internet : http://www.auriau.com

E-mail : auriau.frederic@wanadoo.fr

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 850 000 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	4	08/10/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

12/10/2026 16:04

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.